



ARTICLE 3 – LE DROIT DE VIVRE

« *Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne.* »

- On estime à environ 6500 le nombre de personnes tuées en 2007 dans le conflit armé en Afghanistan, la moitié au moins étant des civils non combattants aux mains des insurgés. Des centaines de civils ont été également tués lors d'attentats suicides par des groupes armés.
- Au Brésil, en 2007, selon des chiffres officiels, la police a tué au moins 1260 personnes – un record à ce jour. Tous les incidents ont été officiellement désignés comme des « actes de résistance » et ont été suivis de peu d'enquêtes ou même d'aucune.
- En Ouganda, 1500 personnes meurent chaque semaine dans les camps de personnes déplacées. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 500 000 personnes sont mortes dans ces camps.
- Les autorités vietnamiennes ont mis de force au moins 75 000 toxicomanes et prostituées dans 71 camps de « réhabilitation » surpeuplés, les désignant comme des détenus « à haut risque » pour la contamination du SIDA, mais ne leur fournissant aucun traitement.